

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

BIBLIOTHÈQUE DE LA BAIE

Saguenay tiendra des registres dans les trois arrondissements

Saguenay le 18 février 2020 – Afin de répondre à notre devoir de favoriser l'exercice du droit du citoyen à s'exprimer, la Ville de Saguenay tiendra des registres dans les trois arrondissements du 24 au 28 février de 9 h à 19 h dans le dossier de la construction de la nouvelle bibliothèque de La Baie, projet nécessitant un emprunt de 11 millions \$ et accepté lors de la séance du conseil municipal de février.

La greffière a convenu d'ouvrir un registre lorsque le projet soumis à la procédure d'enregistrement prévue par la loi répondait à deux critères. Par conséquent, tous les projets, ce qui inclut celui de la bibliothèque de La Baie, nécessitant un emprunt de plus de 10 millions \$ et qui implique une dépense non récurrente verront l'ouverture des registres dans chacun des trois arrondissements.

Après avoir exploré plusieurs locaux municipaux répondant à l'obligation légale d'être accessible aux personnes à mobilité réduite, il s'est avéré qu'aucun local municipal ne pouvait être disponible sans nuire aux activités régulières qui s'y déroulent. Par ailleurs, par souci de cohérence et de constance dans l'exercice, il était requis de choisir des endroits où nous avons l'assurance d'une pérennité, de manière à ce que, chaque fois qu'il sera requis de tenir le registre dans les trois arrondissements, les emplacements demeurent les mêmes.

Ainsi, les signatures de registres se tiendront dans trois centres commerciaux, en l'occurrence les Galeries de La Baie, la Place du Saguenay et le Faubourg Sagamie. En plus d'être neutres et géographiquement bien situés, ces endroits offrent un accès facile pour les personnes à mobilité réduite, plusieurs espaces de stationnement et sont desservis par le transport en commun.

8 066 signatures sont nécessaires pour demander la tenue d'un scrutin référendaire. Le cas échéant, le conseil municipal aurait trois choix : aller en référendum, modifier le projet et le représenter à la population ou annuler le projet.

Quant au financement, la Ville de Saguenay participera pour 6 millions \$, le ministère de la Culture et des Communications pourrait contribuer pour 3 millions \$ et nous espérons une subvention de 500 000 \$ du Conseil du patrimoine religieux. De même, le conseil d'administration de Patrimoine Saint-Édouard s'est engagé à travailler avec la municipalité pour combler le solde de 1,5 million \$.

Le nouveau projet permettrait de faire passer la superficie de 1 155 m² à 1 566 m². La bibliothèque contiendra 75 000 documents, un peu plus de 100 places assises et neuf postes informatiques. On y retrouvera toutes les facilités d'un espace moderne telles que le prêt libre-service et le prêt de tablettes.

- 30 -

Source : **Jeannot Allard**
Directeur des
communications et des
relations avec les citoyens
418 698-3350 poste 5222